



Communiqué de presse

Stationnement payant des motos à Paris Saemes dresse un premier bilan dans ses parkings, 18 mois après la mise en place

Paris, le 28 mars 2024 – Dix-huit mois après la mise en place du stationnement payant en voirie parisienne pour les motos, Saemes poursuit le développement de places dédiées et de services toujours plus ciblés. Avec désormais 1 600 places réparties dans 50 parkings et un taux d'occupation record de 80%, Saemes poursuit le déploiement de services associés afin de fidéliser cette nouvelle clientèle.

Un bilan positif avec un taux d'occupation des abonnés de plus de 80% à fin mars 2024

Alors qu'en 2021, Saemes disposait de 1 400 places entièrement dédiées aux deux-roues motorisées, l'entreprise en compte aujourd'hui 1 600 places.

Parallèlement, le nombre d'abonnés moto a vu sa part presque doubler passant sur les mêmes périodes de 750 à 1 300, faisant ainsi grimper le taux d'occupation de 54% à 81%.

Cette croissance s'appuie sur un maillage géographique important au sein de la capitale, mais également sur une tarification attractive pour les abonnés motos, qui payent un tiers du tarif abonné véhicules légers.

Par ailleurs, la fréquentation horaire des motos a également enregistré une croissance remarquable, de près de 70%, les tarifs étant moins coûteux en parking Saemes qu'en voirie. Et ce dès la première heure de stationnement : [Tarifs Saemes vs voirie](#).

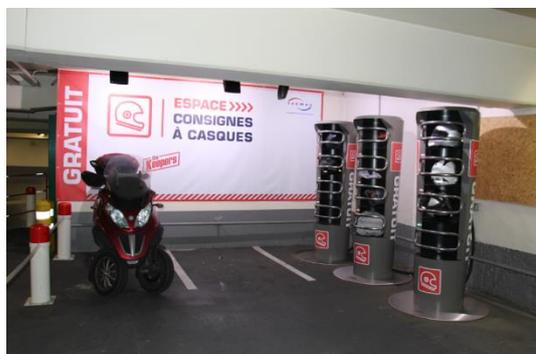
A noter que le parking Méditerranée Gare de Lyon propose 366 places motos au niveau -1, avec accès direct à la gare : il s'agit du plus grand parc de stationnement parisien pour les deux-roues motorisés.



Des services ciblés pour fidéliser la clientèle des deux-roues motorisés

Au-delà d'offrir une solution de stationnement aux motards franciliens et parisiens, Saemes travaille quotidiennement à identifier les services complémentaires utiles et à nouer des partenariats avec des sociétés expertes proposant des solutions innovantes.

Ainsi les consignes gratuites The Keepers dans les parkings Méditerranée-Gare de Lyon (sous la gare de Lyon), Pyramides (proche Musée du Louvre), Haussmann Berri (proche du Musée Jacquemard André), Saint Augustin (proche Gare St Lazare), Madeleine-Tronchet (sous la place de la Madeleine), Mairie du 15ème Lecourbe, permettent à chaque motard de voyager les mains libres, sans être encombré par son casque. Très faciles à utiliser, les casques y sont à l'abri et protégés.



Autre service visant à rendre le temps de stationnement utile, le lavage à sec 100 % écologique réalisé par la société DetailCar sur les parkings publics. Une large gamme de prestations spécifiques aux motos y est assurée, du lavage au polish.

Le déploiement des bornes de recharge électrique se poursuit dans les parkings Saemes, avec un objectif clairement affiché d'atteindre 50% des places motos équipées de points de charge à l'horizon 2030.

Enfin, la commercialisation du Pass deux-roues motorisés de la Ville de Paris se poursuit. Il permet aux propriétaires de véhicules deux-roues motorisés d'accéder à une sélection de parcs de stationnement suivant une formule d'abonnement spécifique leur permettant de stationner leur véhicule non seulement en tant qu'abonné dans un parking de référence, mais aussi en tant que client horaire dans des parkings secondaires, à un tarif horaire privilégié.

Pour Ghislaine GEFROY, Directrice Générale de Saemes : « *Tout comme les conducteurs de voitures, les motards franciliens sont témoins de nombreuses évolutions : stationnement, contrôle technique, électrification du parc... Notre rôle est donc de les accompagner dans cette transition du deux-roues afin d'apporter des bénéfices notoires dans le quotidien de chaque motard, tant en termes de disponibilités et de répartition du nombre de places à Paris et en Ile-de-France qu'en termes de services rendant le temps de stationnement utile.* »

À propos de Saemes

Créée en 1979, Saemes est une société d'économie mixte (SEM), acteur majeur du stationnement en Île-de-France accueillant plus de 2,3 millions de clients chaque année grâce aux 65 parkings et quelques 25 000 places exploitées en partenariat avec ses délégants publics et privés. Saemes intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeurs du parking publics et résidentiels : construction et rénovation ; exploitation et commercialisation ; expertise de la voirie et contrôle du stationnement payant ; conseil et études auprès des collectivités, entreprises et hôpitaux.

Très impliquée dans l'évolution des mobilités, Saemes se positionne à la pointe du développement des bornes électriques et des services à valeur ajoutée au sein des parcs de stationnement. En 2021, l'entreprise a renouvelé avec succès ses deux certifications Qualité ISO 9001 et ISO 14001 et a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de plus de 53,6 millions d'euros hors taxes. www.saemes.fr

Contacts presse : A + Conseils

Xavier YVON – yvon_xavier@yahoo.fr – 06 88 29 72 37

